

Groupe Banque TD : Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes¹

Notre engagement à l'égard des droits de la personne

Dans l'ensemble de ses secteurs et de ses activités, la TD est déterminée à soutenir et à respecter la protection des droits de la personne. Nous comprenons le rôle important que nous jouons dans le respect des droits de la personne de nos employés, de nos clients et des membres des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités, et nous entendons éviter que nos activités commerciales, y compris notre chaîne d'approvisionnement, aient des incidences négatives sur les droits de la personne.

La TD mène ses principales activités dans des pays qui appliquent une réglementation au chapitre de la législation et des droits de la personne. Nous nous conformons aux lois locales applicables, y compris celles qui sont liées aux droits de la personne.

Nous reconnaissons que, sous toutes leurs formes, l'esclavage et la traite des personnes représentent une violation des droits de la personne. La TD a d'ailleurs publié un Énoncé de position à l'égard des droits de la personne en 2020 pour réaffirmer son engagement à soutenir et à respecter ces droits. Cet engagement s'inscrit aussi dans notre responsabilité d'entreprise, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, et il est guidé par les valeurs énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et les principales conventions de l'Organisation internationale du Travail.

À propos de la TD

La Banque Toronto-Dominion, dont le siège social est situé à Toronto, au Canada, compte plus de 90 000 employés dans ses bureaux partout dans le monde. La Banque Toronto-Dominion (qui est une banque assujettie à la réglementation fédérale en vertu de la *Loi sur les banques* au Canada) et ses filiales (détails et emplacements à la note 33 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022) sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord pour ce qui est des actifs totaux et elle offre ses services à plus de 27 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et TD Assurance et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. La vision de la TD consiste à être une meilleure banque. Nous avons pour objectif d'enrichir la vie de nos clients, de nos collectivités et de nos collègues.

La TD mobilise les fournisseurs de diverses catégories, comme les activités d'exploitation, les ressources humaines, les déplacements et le marketing, les TI et les communications, les services professionnels et l'immobilier. Les fournisseurs de produits et services présentant un risque élevé doivent remplir des questionnaires détaillés. Dans le cadre de ce processus, nous devons, au besoin, faire preuve de diligence accrue à l'égard des produits et services de fournisseurs lorsque des éléments sociaux, éthiques, environnementaux et géographiques présentent un risque élevé. La TD évalue ces réponses et engage un dialogue avec le fournisseur pour prendre des mesures correctives, si des domaines d'action sont repérés.

Nos politiques, processus de diligence raisonnable et techniques de formation

La façon dont nous atteignons nos objectifs d'affaires compte tout autant que nos objectifs d'affaires eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons des politiques, des normes et des lignes directrices internes qui concernent le comportement de nos employés et de nos administrateurs, la conduite de nos affaires ainsi que la façon dont nous choisissons nos fournisseurs.

Nos employés et notre entreprise

Nous adhérons à l'ensemble de la législation et des normes prescrites en matière d'emploi touchant notamment l'équité salariale, les heures de travail et le travail des enfants et dépassons leurs exigences dans bien des cas. Lorsque la TD conclut une entente avec une agence de placement afin que cette dernière désigne des personnes pour effectuer du travail au nom de la TD, elle exige que l'agence démontre que toutes ces personnes sont autorisées à travailler dans le pays en question.

Notre Politique de respect en milieu de travail exprime notre engagement à fournir un environnement de travail libre de toute violence, de tout harcèlement et de toute discrimination, où chaque employé, chaque client et chaque travailleur tiers est traité avec dignité et respect.

En vertu du Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD, tous les employés et tous les membres du conseil d'administration de la TD doivent évaluer si les décisions d'affaires qu'ils ont à prendre et les gestes qu'ils ont à poser pour le compte de l'entreprise sont justes, honnêtes et équitables, et respectent notre appétence au risque. Tous les employés sont tenus de suivre la formation annuelle sur le Code de conduite et d'éthique professionnelle et d'attester qu'ils s'y conforment.

Les employés admissibles aux États-Unis doivent également s'engager chaque année à respecter la Politique de lutte contre la traite des personnes qui a été adoptée conformément à la *Federal Acquisition Regulation* des États-Unis. La Politique de lutte contre la traite des personnes interdit, entre autres,

1. La présente déclaration est faite conformément à l'article 54(1) de la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni au nom du Groupe Banque TD régi par cette loi (la Banque Toronto-Dominion (succursale de Londres) et TD Bank Europe Limited) et exclut la participation de la TD dans The Charles Schwab Corporation (entrée en vigueur le 6 octobre 2020) et TD Ameritrade Holding Corporation (participation ayant pris fin le 6 octobre 2020). Elle constitue la Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes du Groupe Banque TD pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.



Groupe Banque TD : Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes (suite)

le trafic d'êtres humains et certaines pratiques relatives au recrutement, notamment la facturation de frais de recrutement aux employés et le refus de l'accès à leurs pièces d'identité.

La ligne d'assistance en matière de conduite et d'éthique professionnelle TD offre également un canal de signalement confidentiel et anonyme aux employés, clients, travailleurs tiers et membres du public qui souhaitent exprimer leurs préoccupations concernant la TD sans crainte de représailles ou dénoncer de possibles représailles à la suite de signalements effectués de bonne foi. Cette ligne est hébergée par un tiers et est gérée de façon indépendante au sein de la TD. Les employés peuvent également communiquer avec Entre nous, Bureau de l'ombudsman des employés afin d'obtenir des conseils confidentiels, impartiaux et informels sur la façon d'exprimer une préoccupation.

La TD a adopté des politiques concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement d'activités terroristes (LCBA et LCFAT; voir la Déclaration de la TD sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes ainsi que sur les sanctions), et la lutte contre le trafic d'influence et la corruption (voir la Position en matière de lutte contre la corruption de la TD). Ce cadre de politiques et de procédures est conçu pour détecter et prévenir l'utilisation des produits et des services de la TD à des fins de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes, pour respecter les lois et la réglementation en matière de LCBA, de LCFAT et de sanctions économiques ainsi que pour énoncer des principes de conduite permettant de détecter et d'empêcher toute activité de corruption et de trafic d'influence. Le programme de formation sur la LCBA/LCFAT pour tous les employés de la TD présente des exemples qui mettent l'accent sur le risque relié aux opérations de blanchiment d'argent relatives à la traite des personnes. En outre, la TD continue de participer activement à des partenariats public-privé visant la détection et la prévention de la traite des personnes, dont le projet Protect.

Les enjeux environnementaux et sociaux, comme les droits de la personne, sont également abordés dans nos cadres et processus de gestion des risques commerciaux. Par exemple, pour le crédit autre que de détail, l'outil d'évaluation du risque environnemental et social de la TD comprend des outils de diligence raisonnable qui tiennent compte des droits de la personne. De plus, depuis 2007, la TD adhère aux Principes de l'Équateur, qui prévoient des exigences en matière de risque environnemental et social pour les opérations de financement de projets concernées

Nos fournisseurs

Le choix de nos fournisseurs reflète aussi notre engagement à l'égard des droits de la personne et de la lutte contre l'esclavage moderne. La TD s'engage à obtenir des biens et des services de fournisseurs qui respectent les droits de la personne, l'éthique et l'environnement et qui adoptent des politiques et des pratiques responsables.

Le Code de conduite des fournisseurs de la TD précise les valeurs et les normes auxquelles ces fournisseurs et leurs sous-traitants doivent se conformer pour faire affaire avec la TD. Conformément à ce code, les fournisseurs doivent avoir des lignes directrices, des politiques et des pratiques diffusées à l'échelle de leur entreprise, soutenues par tous les niveaux de la direction et appliquées dans l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement, en lien avec ce qui suit :

- Protection des droits de la personne
- Politique en matière de santé et de sécurité
- Pratiques de travail équitables
- Code de conduite et d'éthique professionnelle
- Diversité et inclusion
- Lutte contre le trafic d'influence et la corruption
- Durabilité de l'environnement
- Exigences de conformité réglementaires et juridiques
- Vie privée et confidentialité
- Accessibilité
- Responsabilité d'entreprise
- Diversité des fournisseurs

Lorsque nous faisons appel à des fournisseurs, ils doivent confirmer qu'ils exercent leurs activités conformément à notre Code de conduite des fournisseurs, qui inclut la protection des droits de la personne.

Groupe Banque TD : Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes (suite)

Le Code de conduite des fournisseurs de la TD contient six critères liés à la question de l'esclavage moderne et de la traite des personnes.

Protection des droits de la personne	Respect des droits fondamentaux de la personne, notamment les droits à la vie et à la liberté, à la liberté de pensée et d'expression et à l'égalité; politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement et de l'abus en milieu de travail, de la violence et de la discrimination (y compris tout motif protégé par les lois sur les droits de la personne applicables, par exemple la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'origine nationale, la religion, la situation d'ancien combattant, l'état matrimonial ou le handicap d'une personne).
Politique en matière de santé et de sécurité	Culture de sécurité étayée par l'application de pratiques connexes visant à réduire le risque de blessure, de maladie et de mort; procédures documentées en matière de sécurité (y compris des procédures de signalement d'incident et d'évacuation d'urgence).
Pratiques de travail équitables	Politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de travail des enfants, de travail forcé, d'esclavage et de traite des personnes dans toutes les activités et tous les établissements de l'entreprise; respect des lois du travail en vigueur, notamment les lois visant la rémunération et les conditions de travail.
Code de conduite et d'éthique professionnelle	Directives entourant le rendement au travail qui définissent les attentes de l'entreprise concernant le respect de l'éthique et des lois.
Exigences de conformité réglementaires et juridiques	Conformité des fournisseurs, de la TD et des biens et services qu'ils offrent avec les lois et les exigences réglementaires.
Responsabilité d'entreprise	Politiques, pratiques et communication de renseignements pertinents qui témoignent de l'engagement à l'égard de la responsabilité d'entreprise en ce qui concerne les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques.

Dans le cadre de son programme d'approvisionnement responsable, la TD peut faire preuve, au besoin, d'une diligence raisonnable accrue à l'égard des éléments de sa chaîne d'approvisionnement qui sont les plus pertinents pour certains enjeux environnementaux ou sociaux. Par exemple, en 2019, dans le cadre de notre engagement contre l'esclavage moderne et la traite des personnes, nous avons demandé à plus de 170 hôtels d'établir si la formation de leur personnel et leurs procédures étaient suffisantes pour signaler correctement les cas suspectés de traite des personnes dans leurs installations. Depuis 2020, à la suite de notre évaluation, les fournisseurs de notre programme d'hôteliers se sont engagés à offrir une formation adéquate et à apporter des améliorations le cas échéant, et ce, conformément aux pratiques gagnantes internationales. Nous continuerons à collaborer avec nos fournisseurs hôteliers pour cette initiative.

En 2021, nous avons procédé à un examen approfondi des fournisseurs d'articles de marque TD et nous avons discuté avec eux des sujets liés à la diligence raisonnable et au bilan social, notamment la vérification des questions de santé et de sécurité, sociales (droits de la personne et des travailleurs) et environnementales associées au processus de fabrication. Nos lignes directrices en matière de diligence raisonnable pour un approvisionnement responsable à l'intention des fournisseurs d'articles de marque TD sont entrées en vigueur en juin 2021. Elles décrivent les exigences en matière d'audits indépendants pour les enjeux sociaux, comme le travail forcé, liés aux produits promotionnels fournis à la TD. Ces audits indépendants sont conçus pour aider la TD à se tenir informée du respect des principes du Code de conduite des fournisseurs.

Résumé

À titre d'entreprise socialement responsable, la TD s'engage à exercer ses activités selon les normes d'éthique, d'intégrité, d'honnêteté, d'équité et de professionnalisme les plus élevées. Nous estimons que la TD dispose de politiques appropriées et a recours à des pratiques adéquates pour prévenir le risque d'esclavage et de traite des personnes dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

La présente déclaration a été approuvée par le conseil d'administration en date du 2 mars 2023, et est révisée et mise à jour chaque année.



Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction,
mars 2023

